

ANNEXE IV :

Constructions présentant un intérêt architectural marqué

Caractéristiques et illustrations des différents types d'architecture patrimonial à préserver

(Source : diagnostic établi pour la commune de Bois le Roi par Luc Savonnet, architecte du patrimoine / Agence AEI, paysagistes/ Pauline Marchant, architecte du patrimoine / Laurent Thomas, architecte du patrimoine/ Martin Couëtoux du terre, historien du patrimoine)

I. Constructions d'origine rurale

1. **Caractéristiques architecturales**

- constructions peu élevées, comptant un ou deux étages sous comble
- travées souvent irrégulières, proportions verticales des baies proches de ½ à linteaux droits
- toitures à 2 pentes, à l'origine dépourvues de lucarnes

2. **Matériaux et mise en œuvre :**

- murs en moellons calcaires ou de grès avec une finition en enduits à fleur des pierres pour les pignons ou murs aveugles, avec présence d'encadrements enduits pour le traitement des percements de baies
- enduits couvrants sur les façades principales

3. **Épaisseur des murs : entre 50 et 60 cm**

4. **Ornementation :**

- simple corniche plate en plâtre (1 ou 2 cm de saillie)
- encadrement de fenêtre en plâtre recouvrant le linteau en bois
- couverture à l'origine en tuile plate traditionnelle en terre cuite de petit format, parfois remplacée par de la tuile à emboîtement (tuile mécanique)

5. **Éléments de second œuvre :**

- fenêtres bois à 3 carreaux
- volets pleins en bois à 1 ou 2 battants (à l'origine à barres horizontales et sans écharpe)

Techniques constructives : murs en maçonneries lourdes et épaisses, recouvertes d'un enduit de protection en plâtre et chaux.

Épaisseur des murs : entre 50 et 60 cm

Part moyenne des surfaces vitrées : 10% environ

Traitement des abords de la construction :

- sols en terre battue ou à revers pavés aux abords du soubassement,
- présence de murs de clôture enduits à pierre vue formant une continuité entre les constructions,
- présence de puits intégrés aux murs de clôture ou en position centrale.

Principales altérations à proscrire :

- remplacement d'enduits à base de chaux pour des enduits à base de ciment,
- ré-enduisage dans des tons très différents des enduits à pierre vue d'origine
- remplacement de menuiseries traditionnelles en bois pour des menuiseries et volets roulants en PVC





II. La maison de bourg

Caractéristiques architecturales :

- constructions peu élevées (R+1 + comble)
- compositions basées sur la symétrie et à travées régulières
- proportions verticales des baies proches de 1 pour 2 à linteaux droits
- toitures à comble brisé ou à 2 pentes, lucarnes charpentées alignées sur les percements de la façade - marquise ou véranda en fer forgé

Matériaux et mise en œuvre :

- moellons calcaires enduits
- ornements en plâtre : cadres, chambranles autour des fenêtres, bandeaux, corniche, chaînages d'angle
- couverture en ardoise ou en zinc

Éléments spécifiques / Ornementation :

- garde-corps en fer forgé ou en fonte moulée, volets persiennes à lames
- arasées à la française

Traitement des abords de la construction :

- clôture sur mur bahut et portail en fer forgé

Principales altérations à proscrire :

- suppression des enduits et décors d'origine et pose d'un enduit lisse ou mise à nu des maçonneries,
- suppression des menuiseries bois d'origine et remplacement par des menuiseries et volets roulants PVC
- suppression des volets persiennés, pose de grilles
- modification de la proportion de certaines baies



III. La villa et le pavillon de la fin du 19° et début du 20°

Un point commun : le grand soin apporté à l'enveloppe

La grande diversité architecturale de ces constructions ne permet pas une description exhaustive des styles constructifs et ornementaux. Cependant, le point commun majeur de ces constructions est un grand soin apporté à la composition et au traitement des façades qui utilisent dans leur grande majorité des parements décoratifs.

Caractéristiques architecturales :

- constructions peu élevées, comptant un ou deux étages sous comble,
- proportions verticales des baies proches de 1 pour 2, à linteaux droits
- toitures à 2 ou 4 pentes, équipées de lucarnes ou de clochetons ou épis de faîtage, etc.

Matériaux et mise en œuvre :

- maçonneries mixtes constituées de briques monochromes ou polychromes, de pierres calcaires ou de meulières, relevées par des décors en enduit plâtre ou de ciment (bandeaux, chaînages, corniches,, etc.)

- utilisation ponctuelle de pans de bois décoratifs (en bois plaqué)
- crépis en enduit bâtard et décors à faux pans de bois sur certains pavillons de l'entre-deux guerres
- couvertures utilisant la tuile plate en terre cuite traditionnelle, l'ardoise ou le zinc

Eléments de second œuvre :

- fenêtres bois à petits carreaux, balcons, marquises en bois sur consoles, etc.

Traitement des abords de la construction :

Les clôtures forment généralement un ensemble cohérent avec le style architectural des villas et des pavillons:

- clôture sur mur bahut et portail en bois peint de même facture que les éléments de charpente situés en arrière-plan,
- clôture fer forgé, ajourée ou non sur mur bas maçonné (mur bahut)

De nombreuses villas ou pavillons ont été équipés de vérandas, serres, permettant de tempérer l'ambiance aux abords directs du bâtiment.

Ces vérandas sont généralement en fer forgé de faible section, apportant une légèreté et une finesse qui ne dénature pas le bâtiment en arrière-plan.

Principales altérations à proscrire :

Elles consistent principalement en :

- le remplacement d'anciennes menuiseries bois par des menuiseries métalliques ou en PVC,
- la suppression partielle ou totale des décors au cours d'une surélévation ou d'une extension.
- la modification complète du volume de la construction par la suppression de la toiture d'origine



